

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 1628

présenté par  
M. Geoffroy, M. Gest, M. Grosdidier, M. Grouard,  
Mme Hostalier, M. Morel-A-L'Huissier et M. Pancher

-----  
**ARTICLE 35**

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer au mot :

« émissions »,

le mot :

« contenus ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cette modification permet de retenir la terminologie exacte de l'engagement n°151 du Grenelle de l'Environnement, plus précise.